

Depuis 35 ans, Sylvie Danton déroule des journées pleines, à l'instar de nombreux de ses collègues dans une profession infirmière féminisée à 85 %. Elle plaide pour que leur mission au quotidien pèse le poids attribué par des responsabilités croissantes.

## Infirmière, elle souhaite davantage de « corporatisme »

Elle exerce une profession où « il ne faut pas avoir peur des acronymes » sourit-elle. Sylvie Danton en a vu d'autres, il est vrai, depuis bientôt 35 ans qu'elle exerce au nord de la Lorraine. La dimension de son cabinet d'Audun-le-Tiche au fil des années résume à lui seul la part grandissante dans le quotidien des Français représentée par la profession d'infirmière (85 % de femmes pour 15 % d'hommes). De deux, il est passé progressivement à sept, même si la densité des journées, elle, n'a pas pour autant faibli. La quantité de travail au quotidien ? « Nous sommes nombreuses à travailler autant que trois ETP (équivalent temps plein) dans la semaine » résume-t-elle sans se plaindre.

La seule condition pour diriger, peut-être : aimer son travail, et s'organiser. Sa foi dans les missions du quotidien ne l'a pour autant jamais conduit à répondre aux sirènes financières du Luxembourg où les salaires peuvent être multipliés par deux ou trois. Domiciliée à Hussigny-Godbrange d'où elle est originaire, Sylvie Danton cumule les casquettes avec, on y revient, les acronymes du milieu. Secrétaire générale de



Sylvie Danton était présente au récent Congrès de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmier du Grand Est. Photo Séverine Kichenbrand

l'URPS infirmières (union régionale des professionnels de santé), elle exerce en ESP (équipe de soins primaires), mais défend l'intérêt des MSP (maison de santé pluri-professionnelles) à travers les CPTS (communautés professionnelles territoriales) qui quadrillent le territoire.

Ouf. L'intérêt de travailler en France ?

Sans verser dans le reproche pour celles et ceux qui traversent la frontière du Grand-Duché voisin chaque jour, elle défend en France « la dynamique de cohésion et d'exercice coordonné. » Au quotidien, cela se traduit par

l'exercice d'un métier en France où ne cessent de s'élargir les missions aux côtés des médecins et pharmaciens.

**« Autrefois, on travaillait 7 jours sur 7 en solo »**

Sylvie Danton a donc tout connu ou presque de sa mis-

sion et de ses évolutions : « Autrefois, on travaillait parfois sept jours sur sept en solo avec seulement parfois des moments de répit où l'on s'appuyait sur un remplaçant. On était sur la route, d'une visite à l'autre, sans croiser d'autres personnes que nos patients, » développe-t-elle. « Aujourd'hui, le fait de s'associer permet de rompre l'isolement de la profession et d'échanger avec les autres membres professionnels de santé, ce qui s'avère forcément précieux lorsqu'il s'agit de résoudre une problématique médicale. »

À la fois soignants et chefs d'entreprise : le double statut des infirmiers libéraux leur accorde un poids non négligeable dans les négociations avec les institutionnels. N'empêche : « Nous sommes trop peu corporatistes, et il faut espérer que les choses évoluent. Les infirmiers libéraux travaillent tellement le "nez dans le guidon" qu'elles ne pensent pas toujours au poids qui est le leur en réalité » plaide Marc Saint-Denis, infirmier à Nancy et secrétaire régional IDEL. « Voilà quarante ans, il n'existait rien pour structurer, fédérer. Il fallait agir, et il faut continuer en ce sens. »

● Antoine Pétry